

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 15/02/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée 19&20 FEVRIER 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
20/02/2022	SENIORS	D1	23430308	ST CLOUD FC 1	VILLE D'AVRAY US 1	2 CLUBS
20/02/2022	SENIORS	D3	23430660	SURESNES JS 2	ASNIERES FC 1	2 CLUBS
20/02/2022	U 18	D1	23431137	NEUILLY OLYMPIQUE 1	GARENNE COLOMBES AF 2	2 CLUBS
20/02/2022	U 16	D1	23430522	RUEILMALMAISON FC 2	GARENNE COLOMBES AF 1	2 CLUBS
20/02/2022	SENIORS	COUPES	24385796	BOULOGNE BIL AC 3	VILLENEUVE LA GAREN 2	2 CLUBS
20/02/2022	U 16	COUPES	24385794	MEUDON AS 3	ASNIERES FC 2	2 CLUBS
20/02/2022	U 16	COUPES	24385795	BAGNEUX COM 2	ISSY LES MX FC 3	2 CLUBS
19/02/2022	U 14	COUPES	24385799	ST CLOUD FC 2	RACING CFF 3	2 CLUBS

Journée du 17 & 20 FEVIER 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
18/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079717	HOMENMEN France 1	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
19/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079716	NEUILLY FC 2	SCEAUX FC 1	2 CLUBS
19/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079719	ISSY LES MX FC 2	FC ASNIERES FUTSAL 1	2 CLUBS
20/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079718	JABC 1	GENNEVILLIERS SOCCER1	2 CLUBS
17/02/2022	COUPES	FUTSAL	24322687	CHATILLON FOOT SALLE 1	NEUILLY FC	2 CLUBS
19/02/2022	U 17	FUTSAL	24205886	FC ASNIERES FUTSAL 1	ISSY LES MX FC 1	FC ASNIERES